**TERMES DE REFERENCE**

**POUR LE RECRUTEMENT D’UN CONSULTANT INTERNATIONAL SENIOR ET UN CONSULTANT NATIONAL JUNIOR**

**POUR L’EVALUATION DU PROJET *Prévention du VIH/SIDA chez les femmes et les filles dans les zones urbaines et rurales en République du Congo***

1. **CONTEXTE DE LA MISSION**

L’enquête de séroprévalence conduite en 2003 par le Conseil National de Lutte contre le VIH/SIDA (CNLS) du Congo Brazzaville, avec l’appui financier de la Banque mondiale, a estimé le taux de prévalence au niveau national à 4,2% chez les personnes âgées de 15 à 49 ans. Elle a mis en relief une tendance à la féminisation de la pandémie avec un taux de prévalence de 4,7% chez les femmes contre 3,8% chez les hommes.La pauvreté, les fausses croyances, les valeurs culturelles anachroniques et les violences sexuelles sont les facteurs les plus déterminants de la vulnérabilité au VIH de la femme et de la fille. En dépit des efforts accomplis par le Gouvernement et les organisations de la société civile particulièrement les associations féminines, le risque d’infection au VIH des femmes et des filles reste élevé dans les zones urbaines et rurales.

C’est ainsi qu’au cours de l’année 2007, le PNUD a mobilisé pour le compte du Gouvernement congolais des fonds auprès de la Coopération Sud-Coréenne pour mettre en œuvre le projet *Prévention du SIDA chez les femmes et les filles dans les zones urbaines et rurales* en vue d’apporter un appui à la mise en œuvre du Cadre stratégique national de lutte contre le SIDA 2003 – 2007.

Le projet s’était fixé comme objectif général de contribuer à la réduction de l’impact psychosocial et économique du VIH/SIDA sur les femmes et les filles. Afin d’atteindre cet objectif global, le projet se décline en quatre composantes majeures :

(1) réduire le risque d’infection au VIH des femmes et des filles ;

(2) lutter contre la stigmatisation et la discrimination à l’égard des femmes et des filles infectées et affectées par le VIH/SIDA ;

(3) promouvoir un leadership des femmes et des filles dans la lutte contre le VIH/SIDA ;

(4) promouvoir l’accès des femmes et des filles aux services de prise en charge économique et juridiques.

Il met ainsi l’accent sur les trois déterminants de la maladie et pour ce faire, il vise donc à:

(a) mettre en place quatre Centres qui vulgarisent des informations exactes sur le VIH ;

(b) combattre la pauvreté des femmes en leur concédant des activités génératrices de revenus (AGR) ;

(c) assurer les droits des personnes vivant avec le VIH (PVVIH).

Le projet a démarré ses activités en août 2008. Il est mis en œuvre dans quatre départements.Un Coordonateur de Projet a été recruté par le PNUD Congo Brazzaville,il est appuyé dans ses tâches par l’Assistante au Programme du PNUD et est supervisé par le Point focal genre/VIH du PNUD. Par ailleurs, quatre (4) VNU nationaux ont été recrutés pour les quatre départements dont deux (2) seuls travaillent aujourd’hui dans les départements de la Cuvette Ouest et des Plateaux. Un chauffeur est aussi mis à la disposition du projet. Un(e) assistant(e) administratif (ive) et financier(e) est également prévu(e) pour appuyer le projet.

L’exécution dudit projet a été confiée à la Section Congo de l’Organisation des Premières Dames d’Afrique contre le SIDA (OPDAS-Congo) qui assume la coordination et la gestion au quotidien des activités du projet, ceci avec le précieux appui au niveau du terrain du Conseil National de Lutte contre le Sida (CNLS) et d’ONG locales (AMA et ADR).

Initialement prévu pour une durée de trois ans, le projet prendra fin en mars 2012. Un budget total de **950,000.00 USD** lui a été alloué dont **671,290.01 USD** ont été exécutés.

1. **OBJECTIFS DE LA MISSION**

Sous la supervision de l’Assistant au Représentant Résident, chargé du Programme, le consultant international est chargé d’appuyer le consultant national dans le but d’apprécier aux vues des constatations de la précédente évaluation qui a eu lieu en mai 2011, l’efficacité de l’action menée, les progrès enregistrés ou non par le projet vers l’atteinte des objectifs fixés pour consolider les acquis du projet et améliorer l’exécution du projet qui prendra fin en mars 2012.

La présente évaluation a donc une fonction de capitalisation qui permettra de tirer des leçons de l’expérience afin d’améliorer les prestations à venir. Elle devra donc pour être complète, se dérouler dans tous les départements d’exécution du projet, c’est-à-dire le Cuvette Ouest, les Plateaux, la Lekoumou et le Pool.

1. **TÂCHES**

Aux vues des conclusions de la précédente évaluation et de la feuille de route qui en a découlé, l’évaluation envisagée devra faire un comparatif entre les résultats atteints en mai 2011 et les actuels afin de relever si le projet a pu adopter une culture des résultats et a pu aboutir de manière générale à plus d’efficacité. A cette fin, le consultant international devra appuyer le consultant national dans le but de :

1. **Evaluer les contributions spécifiques, l’efficacité, la pertinence et la viabilité des interventions ;**
2. **Apprécier les résultats atteints par le projet et leur contribution à la réalisation des effets escomptés ;**
   * **En d’autres termes, évaluer si le projet a atteint les produits fixés, à savoir:**

* **50** femmes et filles formées en qualité de pair-éducateur
* **1250** séances de formation des pairs organisées
* **12.500** femmes et filles formées dans quatre départements du pays
* **4** centres de la femme et de la jeune fille fonctionnels
* **240** séances de communication sociale organisées dans le cadre des campagnes d’information sur le VIH/SIDA
* **20.000** dépliants distribués
* **2000** guides sur les Droits des personnes infectées et affectées produits et vulgarisés
* **200** femmes et filles ont accès aux services de prise en charge juridique
* **800** femmes ont accès à la prise en charge économique
* **1000** femmes et filles formées sur le VIH/SIDA et Droits humains

1. **Evaluer la pertinence des objectifs et des approches stratégiques du projet ;**
2. **Analyser les facteurs (contraintes, opportunités, menaces, etc.) qui ont influencé l’exécution des activités du projet et particulièrement la réalisation des résultats ;**
3. **Apprécier la pertinence et le fonctionnement des partenariats stratégiques développés par le projet ;**
4. **Evaluer l’efficience dans la gestion des ressources ;**
5. **Analyser le processus de pérennisation des résultats du projet notamment leur appropriation par les partenaires du gouvernement et les bénéficiaires ;**
6. **Formuler des recommandations susceptibles d’aider à la conception et à l’exécution de futurs projets.**
7. **RESULTATS ATTENDUS DE LA MISSION**

* Un rapport d’avancement de la mission devra être remis à mi-parcours, au plus tard le 4 novembre 2011.
* Un draft de l’évaluation finale devra être remis au moins trois (2) jours avant le débriefing au Bureau du PNUD Congo.
* Le débriefing aura nécessairement lieu au moins cinq (4) jours avant le départ du consultant international, donc au plus tard le 15 novembre 2011, afin que les inputs et corrections puissent être apportés en temps utiles.
* Le rapport final sera remis au plus tard au jour du départ du consultant international, donc le 18 novembre 2011.

1. **CALENDRIER ET DURÉE DE LA MISSION**

La mission des consultants i durera vingt-cinq jours (25) au Congo Brazzaville. Elle débutera le 17 octobre 2011 et prendra fin le 18 novembre 2011.

Elle consistera en 4 jours pour l’étude et la compréhension des documents, 14 jours sur le terrain, 4 jours pour la rédaction du rapport, 1 journée pour la restitution de l’évaluation et 2 jours pour la finalisation du rapport.

La semaine de travail est considérée, allant du lundi au vendredi, sauf pour les jours de mission sur le terrain où les samedis et dimanches sont aussi indubitablement inclus.

1. **PAIEMENT ET PROCESSUS D’APPROBATION DE LA PERFORMANCE**

Pour le Consultant International

Hormis le billet d’avion qui est pris en charge dès le départ par le PNUD, les DSA du consultant international ne lui seront payés qu’à son arrivée à Brazzaville.

Pour ce qui est des honoraires, 50% lui seront versés après présentation du rapport d’avancement de la mission à mi-parcours et les autres 50%, après la validation formelle du rapport final.

Pour le processus d'approbation, le superviseur devra évaluer le travail et la performance du consultant. Une certification (Certification of Payment Form) se fera à chaque étape par le superviseur pour indiquer la qualité des travaux (satisfaisants ou pas).

Pour le consultant national

50% lui seront versés après présentation du rapport d’avancement de la mission à mi-parcours et les autres 50%, après la validation formelle du rapport final

Pour le processus d'approbation, le superviseur devra évaluer le travail et la performance du consultant. Une certification (Certification of Payment Form) se fera à chaque étape par le superviseur pour indiquer la qualité des travaux (satisfaisants ou pas).

1. **PROFIL DES CONSULTANTS**

Les consultants devront jouir d’une intégrité et d’une indépendance parfaites. Ils se doivent donc d’être impartial et se doivent d’être autonome de toute structure ayant participé audit projet.

**PROFIL DU CONSULTANT INTERNATIONAL SENIOR**

**EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

* Une expérience professionnelle de sept (7) ans minimum en management des projets et programmes et particulièrement en suivi et évaluation des projets et programmes est requise;
* Une expérience dans le domaine du suivi-évaluation des projets dans le domaine du VIH/SIDA  est souhaitable ;
* Une expérience de travail avec les Nations Unies en général et avec le PNUD en particulier serait fortement souhaitable ;
* La maîtrise des logiciels de base (pack office) est par ailleurs exigée.
* Une expérience de la conduite de mission d’évaluation en équipe.

**FORMATION**

* Etre titulaire d’un diplôme supérieur (Master / BAC + cinq au moins) dans l’une des disciplines suivantes : Economie de la santé, Santé publique, Economie, Sociologie, Management des projets

**LANGUE DE TRAVAIL**

* Une parfaite maîtrise du français est obligatoire.
* La connaissance de l’anglais serait un atout.

**PROFIL DU CONSULTANT NATIONAL JUNIOR**

**EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

* Une expérience professionnelle en management des projets et programmes et particulièrement en suivi et évaluation des projets et programmes est souhaitable;
* Une expérience de travail avec les Nations Unies en général et avec le PNUD en particulier serait fortement souhaitable ;
* La maîtrise des logiciels de base (pack office) est par ailleurs exigée.

**FORMATION**

* Master ou Bac+5 en sciences politiques, sciences humaines, sociologie, droit, sciences du développement, économie et/ou gestion des projets.

**LANGUE DE TRAVAIL**

* Une parfaite maîtrise du français est obligatoire.
* La connaissance de l’anglais serait un atout.

1. **Ethique d’évaluation**

La présente évaluation est conduite conformément aux principes mis en avant dans les **« Directives éthiques pour l’évaluation »** de l’UNEG. Elle décrit les problèmes essentiels abordés dans l’élaboration et l’exécution de l’évaluation, y compris l’éthique d’évaluation et les procédures permettant de sauvegarder les droits et la confidentialité des personnes fournissant les informations, par exemple : mesures pour garantir la conformité avec les codes juridiques régissant les zones telles que les dispositions pour collecter et rapporter les données, particulièrement les autorisations nécessaires pour interviewer ou obtenir des informations au sujet des enfants et des adolescents ; dispositions permettant de stocker et de garder la sécurité des informations collectées et protocoles permettant de garantir l’anonymat et la confidentialité.

Fait à Brazzaville, le 1er octobre 11